
**2^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mercredi le 22 février 2023, 19 h,
Séance tenue au Collège des compagnons
Salle A-112 (Le Carrefour)
3643, avenue des Compagnons**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M	Jacques Pelchat	Président
M ^{me}	Andréa Giguère	Trésorière
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M.	Luc Fournier	Administrateur
M.	Real Jean	Administrateur
M ^{me}	Maryse Vaillancourt	Administratrice (arrivée à 19h55)

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me}	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me}	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me}	Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M.	Pierre Laurin	Secrétaire
M ^{me}	Johanne Elsener	Administratrice
M ^{me}	Valérie Poirier	Administratrice

Quatre citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Pelchat ouvre la réunion à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jacques Pelchat fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. M. Jacques Pelchat propose l'ajout, au point 9, du point «Projet de nouvelle bibliothèque».

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2023	19 h 05
4. Communications publiques	19 h 10
5. Période d'information par les membres du conseil municipal	19 h 15
6. 1 ^{ère} période de questions et commentaires du public	19 h 30
7. Fonctionnement du conseil	19 h 45
• Préparation de l'AGA	
• Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier	
8. Suivi des dossiers en cours	20 h 00
• Rue du Campanile	
• Traverses piétonnières	
• Sécurité routière	
• Nouvelle bibliothèque	
9. Nouveaux dossiers	20 h 30
10. 2 ^e période de questions et commentaires du public	20 h 40
11. Affaires internes	20 h 50
• Trésorerie	
• Secrétariat	
• Correspondance	
12. Divers	21 h 00
13. Levée de l'assemblée	21 h 05

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-06

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyée par M. Réal Jean, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification susmentionnée.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 25 JANVIER 2023

M. Jacques Pelchat demande si des modifications doivent être apportées au procès-verbal du 25 janvier 2023.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-07

Sur proposition de M^{me} Andréa Giguère, appuyée par M. Luc Fournier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. COMMUNICATIONS PUBLIQUES

Il n'y a pas d'intervention. Ce point reviendra à l'ordre du jour selon les besoins du Conseil.

5. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau partage quelques points d'informations.

Au dernier conseil d'arrondissement, elle a tenu un point d'informations au sujet de la plage Jacques-Cartier, pour laquelle les travaux avancent rondement. Il y a toutefois encore un peu de difficultés avec les marcheurs qui veulent descendre jusqu'à la plage, fermée au public jusqu'à la fin des travaux prévue pour le 31 mai. Des gens contournent les barrières, mais il faut comprendre que c'est un passage qui est peu sécuritaire, notamment parce que certains segments du sentier ne sont plus praticables. À noter : il y aura un moment (en période de dégel) où la Ville ne pourra pas entreprendre de travaux, c'est à confirmer si l'accès sera permis ou pas.

Le 22 février, il y aura pour les administrateurs de Conseil de quartier une séance d'information et d'échanges concernant le projet de règlement qui vise à encadrer l'utilisation des pesticides les plus nocifs pour la santé et l'environnement sur le territoire de la Ville. La même séance aura lieu pour tous les citoyens le 23 février.

M^{me} Anne Corriveau mentionne que la Ville a lancé plusieurs appels d'offre, notamment pour la réparation et le surfaçage de la chaussée de certaines artères. Pour le secteur de Pointe-Sainte-Foy, seront concernés : le chemin Sainte-Foy (segment Duplessis – Robert-Bourassa) ainsi que la rue McCartney (jusqu'à Pie-XII).

La qualité de l'air était au menu du dernier conseil municipal. La Ville a pris connaissance d'un rapport indépendant dénotant que l'usage de feux extérieurs a un impact sur qualité de l'air (notamment en ce qui a trait aux particules fines) et cause des désagréments à plusieurs citoyen.ne.s et/ou à leurs voisins. La Ville dispose de règlements qui impliquent le service des incendies, mais elle songe à mieux réglementer les feux extérieurs. L'[avis de proposition](#) qui a été déposé à cette intention a néanmoins été refusé hier.

La 12^e édition du défilé de la St-Patrick aura lieu le 25 mars et la Ville accueillera plusieurs groupes de musique, notamment de cornemuses, provenant de divers endroits.

6. 1^{ERE} PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen demande qu'une correction soit apportée au procès-verbal du 30 novembre 2022 où on aurait dû lire «Un citoyen se questionne sur le procédé pour établir un point de service de bibliothèque dans le quartier».

7. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

7.1 Préparation de l'AGA

M. Jacques Pelchat fait part de la rédaction du rapport annuel et des états financiers qui sont à faire. Les membres discutent de la conférence de Christine Garcia, la directrice du Collège des Compagnons, qui viendra présenter le projet d'animation du Boisé des Compagnons.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-08

Sur proposition de M. Luc Fournier appuyée par M. Réal Jean, il est résolu d'acheter de l'eau, du café et des grignotines jusqu'à concurrence de 100\$ pour la tenue de l'assemblée générale annuelle du 26 avril.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier

M. Jacques Pelchat revient sur la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier suite à la séance d'informations qui s'est tenue le 1^{er} décembre dernier, concernant la priorisation de certaines idées pour les Conseils de quartier.

Les Conseils de quartier doivent faire parvenir à la Ville une résolution pour dire «on aime/on n'aime pas» sur certaines idées. Il passe en revue le document résumé des pistes d'actions proposées :

- Favoriser la collaboration avec l'administration municipale
- Mobilisation et soutien aux administrateurs (budget de fonctionnement, formation, plateforme numérique, collaboration entre les conseils)
- Révision des règlements actuels (tenue des réunions en mode virtuel et hybride, maintenir la parité hommes-femmes, code d'éthique)
- Projets d'initiative (subventions, accompagnement par la Ville)
- Outils et pratiques de communication (actualisation de l'image de marque des Conseils, support communicationnel et graphique)

M. Jacques Pelchat remplit le formulaire de réponse de la Ville avec les commentaires et les opinions des membres. (*Voir annexe 1*)

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-09

Sur proposition de M. Jacques Pelchat appuyée par M. Jean-Luc Lavoie, il est résolu d'appuyer la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier.

Adoptée à l'unanimité

8. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

8.1 Rue du Campanile

Monsieur Réal Jean a préparé une résolution pour que le CQPSF appuie la demande de financement que souhaitent déposer l'association des gens d'affaires et les Loisirs Saint-Benoît. Le projet serait déposé lors de l'appel d'intérêt de la Ville (nommer le programme). Le projet concerne l'animation de la rue du Campanile. Comme monsieur Jean et monsieur Lavoie sont membres de ces organisations respectives, il leur est demandé de se retirer des discussions. Le quorum n'est donc plus suffisant pour traiter la résolution.

Les membres du Conseil discutent néanmoins de la forme et la recevabilité de la demande étant donné que la teneur exacte du projet à l'appel d'intérêt ne peut être détaillée et que la résolution engage le conseil de quartier à demander un budget d'initiatives pour appuyer le projet en question. Il est décidé de ne pas reprendre la résolution.

M. Jean-Luc Lavoie fait part que suite à l'annonce du projet d'intérêt pour la revitalisation de certaines artères de la Ville, les commerçants du secteur de la rue du Campanile ont entamé la démarche pour reconstituer l'association des gens d'affaires. Ils disposeront bientôt d'outils pour convoquer une assemblée générale et aller de l'avant dans le processus.

Il indique que suite à une rencontre avec le propriétaire principal, les stationnements (étagé et latéral) de la rue du Campanile seront réparés.

Une citoyenne s'interroge sur la démarche de la Ville qui manifeste de l'intérêt pour une rue privée. M. Jean-Luc Lavoie répond que puisque les commerçants payent des taxes à la Ville, la Ville peut tout de même choisir de tenir de l'animation sur cette artère. M^{me} Anne Corriveau précise qu'il s'agit d'un projet-pilote pour la [revitalisation d'artères commerciales](#), comme il y a eu sur la rue Racine l'an dernier. La rue du Campanile remplissait tous les critères pour faire partie de ce projet-pilote.

Un citoyen est bien content que des panneaux d'arrêt aient été installés sur la rue du Campanile, mais il souligne que l'un des arrêts est difficilement visible et que bien des automobilistes ne respectent pas les espaces de stationnement interdit. M. Jean-Luc Lavoie et M. Jacques Pelchat répondent que la neige complique l'installation de panneaux et le respect des espaces de stationnement dont une partie sert à entasser la neige.

8.2 Traverses piétonnières

M. Luc Fournier a fait l'inventaire des traverses piétonnes du quartier en vue d'acheminer cette liste au service du transport et de la Mobilité intelligente ainsi qu'au conseil d'arrondissement.

Les membres ont travaillé sur l'ébauche de résolution et discute de la procédure pour l'acheminer le plus efficacement possible.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-10

Sur proposition de M. Luc Fournier appuyée par M. Jacques Pelchat, il est résolu de transmettre au Service de transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec, le document « Rapport sur la sécurité des passages piétonniers » préparé par Luc Fournier et déposé au CQPSF. Le Conseil demande également à la Ville d'évaluer la dangerosité des intersections concernées et de nous faire part des moyens envisagés pour rendre plus sécuritaires ces passages piétonniers.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Sécurité routière

M. Jacques Pelchat indique que l'idée d'une rencontre avec la directrice de l'école du Campanile concernant une présentation sur les travaux d'agrandissement et de réaménagement du terrain de l'école est toujours en vigueur. Le Conseil garde un œil sur ce dossier.

9. NOUVEAUX DOSSIERS

Projet de nouvelle bibliothèque

Étant donné que le porteur du dossier, M. Pierre Laurin, est absent, M. Jacques Pelchat transmet les informations de la séance de travail où ils se sont penchés sur un projet de résolution pour l'ajout d'une bibliothèque dans le secteur du Campanile, qui pourrait s'intégrer à la vision de revitalisation de ce secteur.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-11

CONSIDÉRANT QUE :

Le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy souhaite favoriser la revitalisation de l'artère commerciale du Campanile et l'offre culturelle dans le quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy;

L'artère commerciale de la rue du Campanile doit faire l'objet d'une revitalisation depuis plusieurs années;

La ville de Québec s'est déjà positionnée pour favoriser la revitalisation de l'artère commerciale du Campanile dans le quartier de Pointe-Sainte-Foy notamment par l'aménagement d'une place publique dans le quartier;

Le quartier de Pointe-Sainte-Foy n'est pas desservi par le réseau de la bibliothèque de la ville de Québec;

L'aménagement d'une bibliothèque sur la rue du Campanile à l'image de la bibliothèque de Saint-Sauveur située au 270, rue de Carillon dans le quartier Saint-Sauveur à Québec pourrait constituer un apport complémentaire important aux investissements de la ville de Québec pour la revitalisation de cette artère commerciale;

Le service de la Culture, Patrimoine et Relations internationales de la ville de Québec détient l'expertise nécessaire pour procéder à l'analyse d'opportunité et de faisabilité pour l'ajout d'une nouvelle succursale du service de bibliothèque de la ville de Québec;

Selon le portrait national 2022 des bibliothèques publiques, évaluation dans le cadre du programme BiblioQUALITÉ, la performance globale de la Capitale nationale laisse une place importante à l'amélioration avec une note globale de 57%, soit 9% en dessous de la moyenne provinciale;

Le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, rédigé à Paris en 1994 mentionne, entre autres, que la bibliothèque publique est une porte locale d'accès à la connaissance dont les services sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social ;

Les bibliothèques sont une richesse à valeur inestimable et contribuent à la qualité de vie des citoyens de toute génération en assurant l'accès à l'information, à la connaissance et à la culture;

La bibliothèque demeure le lieu culturel le plus fréquenté au Québec, bien au-delà des cinémas ou des musées;

IL EST RÉSOLU :

Sur proposition de M^{me} Andrée Giguère appuyée par M^{me} Maryse Vaillancourt, il est résolu de demander au Service de la Culture, Patrimoine et Relations internationales de la Ville de Québec de procéder à l'analyse d'opportunité et de faisabilité pour l'ajout d'une nouvelle succursale du service de bibliothèque de la ville de Québec sur la rue du Campanile à l'image de celle déjà implantée dans le quartier Saint-Sauveur de Québec au 270 rue de Carillon.

Adoptée à l'unanimité

Une citoyenne souligne qu'il serait judicieux que la bibliothèque propose des services d'accompagnement à l'utilisation de services informatiques pour les aîné.e.s.

Un citoyen recommande au Conseil d'être prudent dans sa demande à la Ville d'instaurer la bibliothèque à l'image de celle de St-Sauveur; il rappelle que la succursale de Champigny qui se trouve dans l'école Primevères occupe la double vocation de succursale de bibliothèque municipale et de bibliothèque scolaire. M. Jacques Pelchat répond que le Conseil préférerait qu'elle soit sur la rue du Campanile, une position plus pratique, notamment pour les aîné.e.s, plutôt qu'à l'École du Campanile où les gens devraient se déplacer en voiture et payer pour se stationner en journée.

10. 2^e PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

11. AFFAIRES INTERNES

11.1 Trésorerie

M^{me} Andréa Giguère fait part qu'il reste actuellement un solde de 2 505,00\$ au compte.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-11

Sur proposition de M^{me} Andréa Giguère, appuyée par M. Luc Fournier, il est résolu de verser 115\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

11.2 Secrétariat

M^{me} Éloïse Gaudreau mentionne que les démarches pour trouver une nouvelle secrétaire de soutien se poursuivent.

11.3 Correspondance

M. Jacques Pelchat a reçu une demande d'appui au projet d'une Place éphémère dans le quartier Ste-Ursule. Le Conseil salue leur projet, mais ne donnera pas suite puisque le projet n'est pas dans le quartier.

Le Conseil a également reçu une demande d'appui au Conseil de quartier du Plateau pour le déneigement de la piste cyclable sur le boulevard du Versant Nord.

Déneigement de la piste cyclable du boulevard du Versant Nord 2023-2024 et suivantes

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-12

Considérant que la Vision de la mobilité active 2023-2027 proposée par la Ville de Québec fait état du fort potentiel de déplacement actif dans le quartier de la Pointe de Sainte-Foy;

Considérant que la Ville veut développer le réseau cyclable en fonction des lieux d'intérêt propre à chaque quartier et qu'elle voudrait que ce réseau soit accessible tous les jours de l'année, en été comme en hiver;

Considérant que la Ville souhaite que les utilisateurs du réseau cyclable, cyclistes et piétons puissent se déplacer de façon efficace de jour comme de nuit, 24 h/24, 7 jours par semaine, pendant les quatre saisons;

Considérant que la pratique du vélo quatre saisons est grandissante à Québec et particulièrement la pratique du vélo hivernal;

Considérant que dans la Ville, il y a actuellement près de 108 km de voies cyclables qui sont déneigées ou damées et que 9,7 km de pistes déneigées ont été ajoutés en 2022-2023 et que la Ville entend continuer à augmenter la disponibilité des distances utilisables en période hivernale;

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyée par M. Jacques Pelchat, le Conseil de quartier de la Pointe de Sainte-Foy demande à la Ville de Québec de prévoir le déneigement de la piste cyclable protégée qui est située dans l'axe du boulevard du Versant-Nord, entre l'accès vis-à-vis l'avenue de Montbray à l'Est et le chemin Sainte-Foy à l'ouest, sur une distance approximative de 5,7 km, pour la période hivernale de l'année 2023-2024 et les années subséquentes.

Adoptée à l'unanimité

12. DIVERS

M. Jacques Pelchat partage deux points d'information :

- Une séance sur la Vision de l'itinérance le 27 février prochain.
- La [Communauté métropolitaine de Québec](#) tiendra des séances consultatives sur le [projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 révisé](#), qui se tiendront du 28 février au 14 mars prochain sur l'ensemble du territoire, et ce, en formule hybride (virtuel et présentiel).

13. LEVEE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Il est 21 h 32.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Jacques Pelchat et M. Pierre Laurin.

M. Jacques Pelchat, président

M. Pierre Laurin, secrétaire

Opinion du conseil de quartier de Pointe-de-Sainte-Foy

Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * : Plus particulièrement sur la présence efficace des élus municipaux. Nous voyons une avenue intéressante pour le projet de revitalisation du parc et de la rue du Campanile. Nous avons en ce sens deux projets, l'animation du parc et le projet de bibliothèque.

Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * : Plus particulièrement sur la plateforme numérique. Cela permettrait une meilleure continuité entre les conseils d'année en année afin d'avoir accès rapidement et efficacement aux anciens PV et ancienne démarche.

Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * : Plus particulièrement sur la tenue des réunions hybrides. Cela favoriserait la participation d'administrateurs plus jeunes à notre avis, afin de concilier la vie de famille plus facilement.

Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * : Nous trouvons que notre CQ a souvent de bonnes intentions et plusieurs idées, mais rarement qu'un projet débute réellement. Un accompagnement pour les projets d'initiative me semble être une excellente idée.

Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

Commentaires (s'il y a lieu) * : Plus particulièrement sur la campagne de notoriété des CQ. Nous avons de la difficulté à recruter de nouveaux membres et la population en général ne connaît pas toujours bien les CQ.

Texte de la résolution* [Proposeur/Appuyeur/Adoption majoritaire ou à l'unanimité] :

Jacques Pelchat propose et Jean-Luc Lavoie appuie :

Que le Conseil de quartier de la Pointe de Sainte-Foy est en accord avec les 5 pistes d'action proposées dans le document « Démarche de révision des pratiques et de fonctionnement des conseils de quartier ».

Adoptée à l'unanimité

Signature de la présidence : **Jacques Pelchat (président du CQPSF)**

Date : **22 février 2023**